

# Guide du candidat

## Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier d'une bourse Erasmus ?

- Être inscrit dans une classe post-bac (BTS) au lycée Bellevue de saintes.
- Posséder la nationalité d'un des pays participant au programme (<http://www.erasmusplus.fr/penelope/pays.php>) ou une carte de résident valable 10 ans ou le statut de réfugié politique ou d'apatride.
- Avoir l'obligation d'effectuer un stage pour valider son diplôme.
- Le stage doit impérativement se dérouler dans un des pays participant au programme Erasmus (<http://www.erasmusplus.fr/penelope/pays.php>).
- Le stage doit avoir une durée de 2 mois minimum.(9 semaines)

NB : Le contingent de bourse Erasmus que reçoit l'établissement est limité. L'établissement doit donc sélectionner les bénéficiaires d'une bourse parmi l'ensemble des candidats

## Comment poser sa candidature ?

- Vous devez parler de votre projet de stage au professeur référent de votre classe.
- Vous devez vous inscrire auprès de [Mme Feraud](#) pour participer au processus de sélection qui permet de départager les candidats à une bourse Erasmus (Voir notre politique de sélection ; les critères).

## Calendrier

- Le processus de sélection commence dès le mois de septembre.
- Les étudiants doivent commencer à chercher un stage dès le début de l'année scolaire voire dès l'année scolaire précédente.
- C'est en janvier/février que les professeurs choisissent les étudiants qui bénéficieront d'une bourse Erasmus.

## Montant de la bourse Erasmus

- Le montant d'une bourse Erasmus varie entre 300€ et 350€ par mois en fonction du groupe de pays...
- La bourse Erasmus est cumulable avec d'autres bourses d'aide à la mobilité étudiante.

**NB :** Maintien pendant le séjour à l'étranger de la bourse obtenue auprès du CROUS.  
Voir la rubrique Financer sa mobilité

## Reconnaissance du stage à l'étranger

Le stage à l'étranger est reconnu à hauteur de 20 crédits ECTS.

### Démarches administratives

#### Avant le départ

- Test de langues vivantes sur la plateforme OLS sauf pour les élèves bénéficiant d'une dispense (locuteur natif)
- Convention de stage du lycée
- Contrat Erasmus
- Passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Carte européenne d'assurance maladie
- Attestation de couverture en cas d'accident du travail
- Demande de bourse d'aide à la mobilité internationale sur le site du conseil régional

#### Au début du séjour

- Faire signer par le tuteur l'attestation de présence et la renvoyer à Mme FERAUD
- S'inscrire sur l'application ARIANE du ministère des affaires étrangères

#### À la fin du stage avant de rentrer en France

- Faire dater, signer et tamponner l'attestation de fin de stage et la renvoyer à Mme FERAUD
- Faire remplir par le tuteur la fiche Erasmus intitulée *Après la mobilité* (Evaluation du stagiaire par le tuteur) et la renvoyer à Mme FERAUD.

#### Après le stage, au retour en France

- Remplir le rapport final Erasmus (questionnaire en ligne sur la plateforme Mobility Tool)
- Passer le 2e test OLS d'évaluation linguistique en ligne